

MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14
Pouvoirs : 2

Séance du 28 juillet 2008

L'an deux mil huit, le vingt huit juillet, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAVAUD Bernard, Maire.

Présents: Mmes GALIPOT, GESNYS, MEREL, RIALLAND, VISSAULT-VOLEAU, ZAID MM. GAVAUD Bernard, Maire, CAPITAINE, CORMIER, COUTO, LANDAIS, PROVOST.

Absents excusés : Philippe PAVOINE, Alain RIMASSON donne procuration à Jean-Pierre CORMIER, Dominique THEZE donne procuration à Bernard GAVAUD.

Nadia ZAID a été élu secrétaire de séance.

DATES

Convoc.: 21/07/2008

Affich. : 21/07/2008

101-08 Pôle enfance : nouvel avant projet sommaire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nouvel avant projet sommaire du futur pôle enfance de la commune. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1 682 700.00€HT (2 012 509.20€TTC).

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide, avec 14 voix pour, le nouvel avant projet sommaire du futur pôle enfance de la commune.

102-08 Assainissement collectif : compte mémoire 2007

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte mémoire 2007 du service assainissement produit par la SAUR. Le montant net au crédit de la commune s'élève à : 18 165.87€ TTC.

Le Conseil Municipal n'apporte aucune observation.

103-08 Bibliothèque : modification du règlement

Suite à l'information de la bibliothèque, une carte à code barre sera remise à chaque lecteur lors de son inscription.

L'article 2 du règlement intérieur de la bibliothèque doit être modifié.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification du règlement intérieur.

104-08 Cantine Scolaire : Acquisition de matériel de nettoyage

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal opte pour l'achat d'une autolaveuse Argos 340 à 1 520.83€HT pour le nettoyage du sol de la cantine scolaire.

Un devis sera demandé pour l'acquisition d'un aspirateur.

105-08 Ecole Publique : devis terrassement pour l'aménagement de la 3^{ème} classe mobile et des sanitaires mobiles.

Des devis ont été demandés par Monsieur le Maire pour le terrassement concernant l'aménagement de la 3^{ème} classe mobile et des sanitaires mobiles à l'école publique.

Ils se présentent comme ceci :

Entreprises	Montant HT	Montant TTC
CHEMINEL Joseph de Guichen	4 100.00€	4 903.60€
CLOSIER TP de Saint-Senoux	3 842.00€	4 595.03€

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise CLOSIER TP pour un montant de 3 842.00€HT (4 595.03€TTC).

Divers :

-Suite à un manque d'informations, la décision sur l'achat de mobilier pour l'aire de jeux est reportée au Conseil Municipal du mois d'août.

-La décision de faire appel ou non à l'association ACTION de Guichen pour le remplacement de Mme DELAUNAY Jacqueline, adjoint technique de la commune, à compter de septembre sera prise fin août – début septembre.

*L'ordre du jour étant terminé, la séance a été levée à 21H45.
Prochain Conseil Municipal le lundi 25 août 2008 à 20H00*